

Île-du-Prince-Édouard. La production minière de cette province se limite au sable et gravier, dont la valeur a augmenté de 5.9% sur l'année précédente pour atteindre \$1.54 million.

Nouvelle-Écosse. La valeur totale de la production minière a augmenté de 20.5% pour se fixer à \$96.7 millions en 1975. La production de charbon s'est établie à 1.85 million de tonnes (1.68 million de t), contre 1.41 million (1.28 million) en 1974. Une nouvelle mine à Lingan a commencé à produire en 1974. La production de minéraux non métalliques s'est élevée à \$25.8 millions en 1975 contre \$27.6 millions en 1974, le gypse figurant pour 12.5 millions, soit 48.4%.

Nouveau-Brunswick. La production minérale s'est chiffrée en 1975 à \$251.4 millions au lieu de \$213.5 millions en 1974. La production métallique, qui se concentre dans la région de Bathurst, représentait 88.3% de l'ensemble de cette production. Le zinc, le plomb et le cuivre ont été les principaux minéraux produits. La production de charbon a augmenté pour s'établir à 450,000 tonnes (408 000 t) en 1975 contre 415,000 tonnes (376 000 t) en 1974.

Québec. La valeur totale de la production minérale du Québec en 1975 s'est chiffrée à \$1,142.5 millions, ce qui représente une diminution de 4.2% sur 1974. Les minéraux métalliques ont contribué pour 57.5% de la production, les minéraux non métalliques pour 22.0%, et les matériaux de construction pour 20.5%. La production de combustibles minéraux était infime. Le cuivre, le minerai de fer et le zinc ont été les principaux métaux produits et sont intervenus pour 14.5%, 18.2% et 8.6% respectivement de l'ensemble de la production minérale de la province. L'amiante, principal minéral non métallique, comptait pour 15.5% du total. Le bioxyde de titane, minéral non métallique, est produit seulement au Québec et a de fermes débouchés internationaux; la valeur de la production s'est élevée à \$55.1 millions en 1975 contre \$51.9 millions en 1974.

Ontario. La production minérale de cette province, presque exclusivement métallique, a été évaluée en 1975 à plus de \$2,339 millions. La valeur de la production a diminué de 4.2% par rapport à l'année précédente. Le nickel, le cuivre, le zinc, les métaux précieux et le minerai de fer figuraient pour 34.9%, 15.9%, 11.9%, 10.9% et 9.2% respectivement de la production provinciale. La gamme de minéraux est plus diversifiée ici que dans toute autre province. La production ontarienne de combustibles est relativement faible. Les principaux minéraux non métalliques – sel, syénite néphélinique, amiante, gypse, quartz et soufre – sont produits en quantités relativement faibles. La valeur de la production de matériaux de construction s'est établie à \$303 millions en 1975 contre \$308 millions en 1974.

Manitoba. La production minérale du Manitoba en 1975 a été évaluée à \$533.2 millions, soit une augmentation de 9.7% par rapport à l'année précédente. Les minéraux métalliques représentaient 85.8% de l'ensemble de la production, et le nickel, le cuivre et le zinc figuraient pour 55.0%, 16.9% et 10.3% respectivement. Le pétrole brut est intervenu pour 5.9% du total provincial. Le Manitoba a produit 26.4% du nickel canadien, ce qui représente une augmentation de 3.6% par rapport à la valeur totale de l'année précédente. La valeur de la production de zinc s'est accrue de 14.0% par rapport à 1974.

Saskatchewan. Cette province produit surtout des combustibles minéraux et des minéraux non métalliques étant donné que les formations géologiques de l'Est du Canada et des Rocheuses, riches en métaux, ne sont pas représentées en Saskatchewan autant qu'ailleurs. Le pétrole brut et la potasse figuraient pour 47.2% et 42.0% de la production minérale en 1975. Les métaux représentaient seulement 2.2% du total. Le regain d'intérêt pour l'uranium donnera peut-être lieu à un accroissement de la production dans le secteur des métaux.

Alberta. La valeur de la production minérale s'est établie en 1975 à \$6,000.8 millions, le pétrole brut, le gaz naturel et les sous-produits du gaz naturel représentant 94.0% du total. Le soufre, dérivé du traitement du gaz naturel,